

Les CIVAM de Bretagne sont des associations de développement agricole et rural. Dans une perspective de solidarité et d'équité, ils visent à renforcer les capacités techniques et économiques de leurs membres. Ils s'attachent par ailleurs, en tant que mouvement d'éducation populaire, à participer au développement durable des espaces ruraux et au dialogue entre monde urbain et monde rural.

Les CIVAM de Bretagne fondent leur action sur des valeurs partagées.

Le développement rural durable

est recherché en tant qu'alternative au modèle dominant, libéral et productiviste. Il répond à une éthique fondée sur le respect de l'environnement et de l'équité sociale. Il repose sur une vision qui dépasse le cadre de l'exploitation agricole et prend en considération les dynamiques des territoires ruraux et les équilibres entre espaces ruraux et urbains. Il inscrit le partage équitable des richesses comme une nécessité à l'échelle locale comme à l'échelle internationale. Il aborde sous cet angle les questions énergétiques.

L'autonomie des producteurs et des acteurs ruraux

est considérée comme une valeur centrale. Elle s'inscrit dans un cadre de solidarité et non de compétition. La recherche de l'autonomie de décision et d'action est un fondement essentiel des choix et des objectifs individuels en matière de vie professionnelle, sociale et familiale, mais aussi d'action collective au sein des CIVAM. Elle est une condition pour développer des approches créatives et renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture. Le principe d'autonomie s'applique de l'échelle de l'exploitation aux systèmes alimentaires nationaux, en passant par l'organisation des filières.

Les CIVAM de Bretagne poursuivent des objectifs communs.

La promotion et la diffusion de pratiques durables en agriculture

est au cœur de l'action des CIVAM. Ces pratiques couvrent l'acte de production, dans le cadre de systèmes d'agriculture durable et d'agriculture biologique. Elles concernent aussi les activités liées à la multifonctionnalité de l'agriculture : préservation et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine, accueil à la ferme, transformation des produits fermiers, commercialisation. Cet objectif implique une recherche constante d'outils pour évaluer la durabilité des pratiques dans les domaines environnemental, social et économique.

La transparence de la communication

concerne en premier lieu les relations entre adhérents des CIVAM de Bretagne. Mais un discours de vérité doit aussi s'établir dans le dialogue avec les autres acteurs sociaux pour changer les rapports entre agriculture et société. Les CIVAM de Bretagne s'attachent à développer des rapports de confiance basés sur des contacts directs et transparents avec les acteurs du monde rural, les associations d'éducation à l'environnement, les consommateurs et les écoles. Les données quantitatives (résultats technico-économiques) aussi bien que qualitatives (conditions de travail, qualité de vie) sont concernées.

Le maintien, la création et la transmission d'emplois

sont des objectifs intégrés dans toutes les réflexions et démarches des CIVAM de Bretagne. Le caractère transmissible (financièrement, socialement, techniquement) des outils économiques fait partie des critères utilisés dans l'évaluation de la durabilité des pratiques. Les CIVAM de Bretagne se fixent pour objectif « un départ en agriculture durable = une installation ». La fertilisation des territoires ruraux par de jeunes porteurs de projets fait l'objet d'actions spécifiques, centrées sur les projets de vie des jeunes. Le développement de l'emploi ne repose pas que sur la production : il s'appuie aujourd'hui sur l'agrégation de valeur ajoutée et les activités de multifonctionnalité.

Pour parvenir aux objectifs qu'ils se sont fixés, les CIVAM de Bretagne utilisent des méthodes convergentes.

La mutualisation et l'échange de pratiques

sont la base de travail des groupes. Elles permettent d'élaborer des outils de formation et d'information à destination de publics externes (autres agriculteurs, scolaires, acteurs sociaux, élus). La qualité pédagogique ainsi que la transparence de l'information et l'expression d'opinions plurielles font l'objet d'une attention particulière pour les outils éducatifs. Les publications sont ciblées par thématiques : agriculture durable, énergie, accueil, produits fermiers...

L'inscription dans des réseaux

est une méthode cohérente avec les valeurs et objectifs portés par les CIVAM de Bretagne. Cette inscription est recherchée au niveau de territoire pertinent pour les acteurs concernés : milieu rural local, espace régional ou plus vaste (par exemple dans les activités d'accueil). Les liens avec les écoles, les consommateurs et les acteurs de l'éducation à l'environnement sont privilégiés.

La définition précise des pratiques

est une condition de reconnaissance. L'agriculture durable est distinguée des pratiques moins ambitieuses, comme l'agriculture raisonnée. Les cahiers des charges, les grilles d'évaluation et les batteries d'indicateurs de durabilité doivent être développés dans cette optique. Les produits consommables représentent un instrument privilégié de communication avec les consommateurs. Ils peuvent à cet égard le leurrer en privilégiant une approche marketing ou affective. C'est pourquoi les termes vagues qui n'ont pas de définition légale doivent être précisés dans des documents de type charte.

L'accompagnement des porteurs de projets

est organisé collectivement par les CIVAM de Bretagne. Il s'adresse aux membres des groupes qui peuvent s'appuyer sur l'expérience et les pratiques d'autres groupes. Il concerne aussi les porteurs de projets en milieu rural, qui peuvent trouver des références au sein des groupes CIVAM. Dans le domaine de l'installation en agriculture, l'accompagnement s'appuie sur des outils spécifiques (répertoire, stages 6 mois, parrainage) destinés à s'insérer dans les dispositifs institutionnels.